



Discours du Trône 2025

Prononcé à l'occasion de l'ouverture de

La deuxième session de la trentième législature de la province de la Saskatchewan

Mercredi 22 octobre 2025

L'honorable Bernadette McIntyre, lieutenant-gouverneure de la Saskatchewan

SOLIDE, SÛR, SÉCURISÉ

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, INVITÉS D'HONNEUR, POPULATION DE LA SASKATCHEWAN

Bienvenue à l'ouverture de la deuxième session de la trentième législature de la province de la Saskatchewan.

Nous nous réunissons à un moment de grands défis et de grandes opportunités pour notre province.

Les défis se présentent sous la forme d'un réalignement historique des relations commerciales mondiales et de l'imposition de droits de douane importants par les États-Unis et la Chine.

Parallèlement, ce réalignement mondial crée de nouvelles opportunités pour la Saskatchewan grâce à nos ressources naturelles abondantes, à nos marchés d'exportation diversifiés et élargis, à notre économie forte et en croissance et à notre population.

Les habitants de la Saskatchewan sont déterminés, résilients, innovateurs, débrouillards et forts.

Au cours de cette session, notre gouvernement prendra des mesures pour relever ces défis et tirer parti de ces opportunités afin de garantir la vigueur de notre économie, la sécurité de nos collectivités et la sécurité de notre avenir.

INCENDIES DE FORêt

Cette année a également été difficile pour nos résidents du nord.

De multiples incendies de forêt ont forcé de nombreuses personnes à évacuer et certains ont dû faire face à des délais incertains pour rentrer chez eux.

Merci à nos dirigeants communautaires pour leurs efforts inlassables pour soutenir leurs résidents.

Un soutien provincial important a été fourni aux personnes évacuées suite aux feux de forêt, notamment:

- 15 millions de dollars à la Croix-Rouge canadienne qui a travaillé avec l'Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan (SPSA) pour fournir 750 \$ au chef de

ménage évacué depuis plus de sept jours et 2 000 \$ au chef de ménage évacué depuis plus de 30 jours;

- Doublement du montant quotidien versé aux résidents évacués, à 40 \$ par jour pour le chef de famille et à 20 \$ par jour pour les autres membres du foyer ; et
- \$10 millions de dollars pour fournir des chèques d'aide financière de 500 \$ à tous les résidents évacués âgés de plus de 18 ans.

La SPSA et d'autres ministères et organismes gouvernementaux ont ensuite commencé à travailler avec les communautés dans la phase de rétablissement, y compris le nettoyage communautaire, le logement temporaire et le développement du centre de résilience de Denare Beach.

\$10 Des millions de dollars ont été alloués au logement temporaire et 20 millions de dollars au nettoyage communautaire.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces efforts de rétablissement.

Merci également aux nombreux pompiers sur le terrain, ainsi qu'aux pilotes de bombardiers d'eau et de chiens d'arrêt qui ont risqué leur vie pour combattre les incendies, protéger les communautés et assurer la sécurité des résidents.

Afin de reconnaître ces efforts héroïques, notre gouvernement décernera le Prix d'éloge du premier ministre aux services d'incendie bénévoles, municipaux et de l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan.

Ce prix récompense le personnel pour son service et sa bravoure tout en protégeant la population et les communautés de la Saskatchewan pendant la saison des feux de forêt sans précédent de 2025.

ÉCONOMIE

La Saskatchewan possède l'économie la plus forte du Canada.

Il y a plus de gens qui travaillent que jamais, notamment plus de femmes, plus de jeunes et plus de membres des Premières Nations et de Métis.

Pendant la majeure partie de cette année, la Saskatchewan a été en tête du pays en matière de croissance de l'emploi d'une année à l'autre et de taux de chômage le plus bas et s'est classée

deuxième dans ces deux catégories dans le plus récent rapport sur la population active.

La Saskatchewan est en tête du pays en matière de croissance des investissements en capital.

Les investissements en capital privé en Saskatchewan ont augmenté de 17,3 % l'an dernier pour atteindre 14,7 milliards de dollars et devraient atteindre 16,2 milliards de dollars en 2025.

Notre gouvernement a encouragé l'investissement et la croissance grâce à des initiatives comme le crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises dans les secteurs de l'alimentation, des boissons, de la machinerie et du transport, et la nouvelle bourse pour jeunes entrepreneurs de la Saskatchewan pour soutenir les jeunes entrepreneurs.

La réduction des formalités administratives et des contraintes réglementaires demeure une priorité essentielle pour permettre aux entreprises de se concentrer sur leurs activités.

Les efforts de réduction des formalités administratives déployés par notre gouvernement ont permis aux entreprises de la Saskatchewan de réaliser des économies cumulatives de plus de 690 millions de dollars.

Notre province est dotée à la fois d'une abondance et d'une diversité de ressources naturelles.

En plus des trois principales ressources qui alimentent notre économie – le pétrole, la potasse et l'uranium – la Saskatchewan abrite de l'aluminium, du cobalt, du cuivre, du gallium, de l'hélium, du lithium, du magnésium, du graphite naturel, du nickel et de nombreux éléments des terres rares.

Le rôle du gouvernement est de faire de la Saskatchewan un endroit idéal pour les entreprises du secteur des ressources qui souhaitent explorer, investir, construire et développer ces ressources au profit de tous les résidents de la Saskatchewan.

La Saskatchewan est à nouveau la première région du Canada en matière d'attractivité pour les investissements miniers, se classant au premier rang au pays et au septième rang au monde, selon l'enquête annuelle sur les sociétés minières de l'Institut Fraser.

Notre gouvernement continuera de travailler à bâtir une économie forte en maintenant des mesures incitatives comme l'Incitatif à l'innovation dans le secteur des minéraux critiques de la Saskatchewan, l'Incitatif à l'exploration minérale ciblée et l'Incitatif à l'agriculture à valeur ajoutée de la Saskatchewan.

Tandis que notre gouvernement s'efforce d'attirer des investissements en Saskatchewan, nous continuons de nous concentrer sur l'expansion des marchés d'exportation.

Les récents tarifs imposés par les États-Unis et la Chine ont démontré qu'un meilleur accès aux marchés étrangers est essentiel au maintien de notre prospérité et de notre force économiques.

Les efforts de la Saskatchewan pour élargir nos marchés d'exportation n'ont pas commencé avec l'élection de l'actuel président des États-Unis.

L'expansion des marchés d'exportation est la pierre angulaire du plan économique de notre gouvernement depuis 18 ans – et cela fonctionne. Les missions commerciales dans des pays du monde entier et l'ouverture de bureaux commerciaux dans neuf pays signifient que les exportations de la Saskatchewan sont au cœur des préoccupations des acheteurs et des importateurs internationaux.

Au cours de l'année dernière, des missions commerciales ont été menées au Mexique, en Inde, aux Émirats arabes unis, au Vietnam, à Singapour, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Pologne, au Japon, en Corée du Sud, en Chine, en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande.

L'approche de notre gouvernement visant à élargir les marchés d'exportation par l'intermédiaire de bureaux commerciaux et de missions commerciales fonctionne puisque la Saskatchewan exporte actuellement vers plus de 160 pays à travers le monde.

En 2007, la valeur des exportations de la Saskatchewan était inférieure à 20 milliards de dollars par année.

Ce chiffre se situe désormais entre 45 et 50 milliards de dollars par an.

La augmentation des exportations à l'étranger signifie davantage d'emplois et de possibilités pour les Saskatchewanais ici, au pays.

La diversification et l'expansion des marchés internationaux signifient que la Saskatchewan est mieux placée que la plupart des autres pays pour faire face aux incertitudes commerciales actuelles.

Ces efforts se poursuivront, tandis que mon gouvernement travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour relever les défis créés par les tarifs douaniers américains et chinois.

La relation de la Saskatchewan avec le gouvernement fédéral est aujourd’hui plus positive qu’elle ne l’a jamais été au cours de la dernière décennie.

Le nouveau premier ministre a démontré sa volonté de s’engager auprès de notre province et sa compréhension de ce qui est nécessaire pour continuer à bâtir une Saskatchewan forte et en croissance au sein d’un Canada fort et uni.

Ce printemps, peu après les élections fédérales, notre premier ministre a cherché à redéfinir les relations de notre province avec Ottawa en lui présentant notre Plan pour une Saskatchewan forte, un Canada fort – 10 mesures que le gouvernement fédéral doit prendre pour contribuer à bâtir une économie saskatchewanaise et canadienne plus forte.

Ceux-ci incluent:

- Entreprise négociations avec la Chine pour supprimer les droits de douane sur le canola et d’autres produits agroalimentaires canadiens;
- Transférer aux provinces la responsabilité du système de tarification basé sur la production pour les gros émetteurs;
- Abroger le Règlement sur l’électricité propre, qui est irréalisable et inabordable, et prolonger la durée de vie des centrales électriques au charbon qui fournissent une énergie abordable et fiable aux résidents de la Saskatchewan.
- Construire de nouveaux corridors économiques à travers le pays pour acheminer les marchandises vers les marchés ; et
- Augmentation de la capacité du pipeline.

Le mois dernier, immédiatement après sa mission commerciale en Chine et au Japon, notre premier ministre a rencontré le premier ministre pour discuter du plan pour une Saskatchewan forte, un Canada fort.

Ce fut une réunion productive et le premier ministre s’est engagé à répondre aux préoccupations de la Saskatchewan et à faire avancer des projets d’édification nationale qui profitent à la fois à l’économie de la Saskatchewan et à l’économie canadienne.

Notre gouvernement continuera de déployer tous les efforts possibles pour travailler en collaboration avec le gouvernement

fédéral vers nos objectifs communs : une Saskatchewan forte et en croissance au sein d'un Canada fort et uni.

Alors que nos relations commerciales à travers certaines frontières internationales sont devenues plus difficiles, la Saskatchewan a travaillé avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral pour faciliter le commerce transfrontalier.

La Saskatchewan est déjà un chef de file au Canada en matière d'élimination des obstacles au commerce interprovincial à la mobilité de la main-d'œuvre.

Une nouvelle *Loi sur la promotion du commerce intérieur de la Saskatchewan* encouragera un commerce plus libre au sein de notre pays et renforcera nos économies saskatchewanaise et canadienne en réduisant les barrières commerciales interprovinciales pour les biens et les services.

Mon gouvernement a écouté les citoyens de la Saskatchewan qui nous ont dit vouloir assurer la sécurité énergétique de notre province.

Pour les clients de SaskPower, la sécurité énergétique signifie une électricité fiable et abordable, aujourd'hui et à l'avenir.

Il s'agit de prolonger la durée de vie des centrales électriques au charbon et de développer l'énergie nucléaire en Saskatchewan.

La stratégie de sécurité énergétique et le plan d'approvisionnement de la Saskatchewan First feront exactement cela.

Ceux qui s'opposeraient à ces deux sources de production d'électricité condamneraient les habitants de la Saskatchewan à des factures d'électricité exorbitantes et à un approvisionnement en électricité peu fiable. Mon gouvernement ne permettra pas que cela se produise.

ABORDABILITÉ

Une économie forte et en croissance signifie que notre gouvernement peut prendre des mesures pour rendre la vie plus abordable pour tous dans notre province.

La Saskatchewan demeure l'endroit le plus abordable où vivre au Canada.

Comparé à 25 grandes villes du Canada, Regina est la ville la plus abordable pour acheter une maison, suivie de près par Saskatoon.

La Saskatchewan a les taux de location les plus bas parmi les provinces.

Bien que la Saskatchewan demeure un endroit abordable où vivre, les résidents de la Saskatchewan ressentent l'impact de la hausse des coûts.

C'est pourquoi notre gouvernement a tenu ses promesses de réduire le coût de la vie pour les aînés, les étudiants, les familles, les propriétaires et tout le monde.

Cela se poursuivra au cours de cette session alors que nous mettons en œuvre la deuxième étape de notre plan quadriennal pour la plus importante réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers depuis 2008.

Une famille de quatre personnes ayant un revenu combiné de 100 000 \$ paie désormais près de 3 000 \$ de moins en impôt sur le revenu en Saskatchewan qu'en 2007.

D'ici 2028, cette même famille paiera près de 4 000 \$ de moins d'impôt sur le revenu.

Cette réduction d'impôt importante a également pour effet de retirer du rôle d'imposition plus de 54 000 Saskatchewanais et de les libérer de l'impôt provincial sur le revenu.

Cette réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers n'est qu'une des mesures d'accessibilité en cours adoptées par notre gouvernement dans *la Loi sur l'accessibilité de la Saskatchewan*.

Cette loi:

- Rend la vie plus abordable pour les aînés en augmentant le supplément pour aînés et la prestation pour soins personnels en maison de retraite;
- Rend la vie plus abordable pour les résidents à faible revenu en augmentant le crédit d'impôt pour les personnes à faible revenu;
- Rend la vie plus abordable pour les jeunes qui achètent leur première maison en augmentant le crédit d'impôt pour l'achat d'une première maison ;
- Rend la vie plus abordable pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire et les encourage à débuter leur carrière en Saskatchewan en augmentant la prestation du Programme de rétention des diplômés.
- Rend la vie plus abordable pour les propriétaires grâce au crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire ;

- Rend la vie plus abordable pour les familles en augmentant la prestation pour les familles actives;
- Rend la vie plus abordable pour les personnes handicapées et leurs aidants en augmentant le crédit d'impôt pour personnes handicapées et le crédit d'impôt pour aidants naturels ; et
- Rend la vie plus abordable pour les propriétaires de petites entreprises en maintenant l'impôt sur les petites entreprises à seulement 1 %.

Il ne s'agit pas de mesures ponctuelles.

Il s'agit de mesures continues visant à rendre la vie plus abordable pour tous en Saskatchewan chaque année, année après année.

Notre gouvernement veillera à ce que la Saskatchewan continue d'être l'endroit le plus abordable où vivre au Canada.

SÉCURITÉ

Tout le monde en Saskatchewan mérite de se sentir en sécurité dans son foyer et dans sa communauté.

Presque tous les crimes qui menacent la sécurité des habitants de la Saskatchewan découlent du trafic et de la consommation de drogues illégales.

Notre gouvernement continuera de travailler avec la GRC, le Service des maréchaux de la Saskatchewan et les services de police municipaux pour traquer, arrêter et poursuivre les criminels qui introduisent ce poison mortel dans notre province et dans nos collectivités.

C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à embaucher 100 agents de police municipaux supplémentaires, 14 nouveaux employés du programme Safer Communities and Neighbourhood (SCAN) et 70 agents au sein du Saskatchewan Marshals Service.

Cela s'ajoute à notre engagement de financer 180 nouveaux postes à la GRC.

Ces policiers disposent de plus d'outils que jamais pour maintenir notre les communautés et les familles sont en sécurité. Il s'agit notamment du nouveau *Loi sur la sécurité des espaces publics* et des amendements à *La Loi sur la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur l'intrusion dans les propriétés*.

De plus, plusieurs mesures législatives, réglementaires et politiques ont été introduites pour protéger les communautés contre la production, le transport, le trafic et la consommation illicites de fentanyl et de méthamphétamine dans la province.

Au cours de cette session, nous prendrons d'autres mesures pour protéger les familles et les communautés de la Saskatchewan contre les drogues illégales et réprimer ceux qui en profitent en présentant *la Loi sur la réponse aux drogues illicites (RID)*.

Notre gouvernement s'est engagé à retirer la drogue des mains des criminels et à faire disparaître ces derniers de nos rues.

Bien que les criminels qui trafiquent ce poison mortel méritent d'être traités rapidement et sévèrement, nos amis et les membres de notre famille qui se sont retrouvés pris dans une vie de dépendance dont ils sont incapables de s'échapper par eux-mêmes méritent notre soutien, notre compassion et notre attention.

Notre gouvernement continue de travailler à la mise en œuvre complète d'un système de soins axé sur le rétablissement et à faire du rétablissement le choix le plus facile pour les Saskatchewanais.

Des 500 nouveaux lits de traitement de la toxicomanie prévus, près de 300 sont déjà disponibles et aident les patients sur leur chemin vers le rétablissement dans des endroits comme Saskatoon, Lumsden, Estevan, Muskwa Lake, Onion Lake, Lloydminster et North Battleford.

Les établissements pour besoins complexes sont maintenant ouverts à Saskatoon et à Regina, et de futures installations sont prévues à Prince Albert et à North Battleford.

Au cours de cette session, nous franchirons une nouvelle étape pour fournir le soutien, la compassion et les soins dont les personnes aux prises avec des dépendances ont besoin en introduisant *la Loi sur l'intervention compassionnelle*.

Certaines personnes souffrant de problèmes de dépendance sont tout simplement incapables de rechercher elles-mêmes le traitement dont elles ont besoin.

Les personnes dont la dépendance constitue une menace pour elles-mêmes et pour les autres devront suivre un programme de traitement de la dépendance, garantissant ainsi qu'elles obtiennent l'aide dont elles ont besoin tout en assurant la sécurité de nos communautés.

Donner plus de médicaments à une personne aux prises avec une dépendance n'est pas la solution. Notre gouvernement leur offrira un espace sûr et l'aide dont ils ont besoin pour échapper à une vie de dépendance.

Parallèlement, le sans-abrisme demeure un défi important dans de nombreuses collectivités de la Saskatchewan.

Notre gouvernement travaille activement avec tous les ordres de gouvernement ainsi qu'avec les partenaires autochtones et communautaires pour résoudre ce problème complexe.

Grâce à notre approche provinciale en matière d'itinérance, notre gouvernement a ajouté 141 places dans des refuges d'urgence, 30 lits dans des refuges pour besoins complexes et 155 unités de logement avec services de soutien, en plus de fournir aux municipalités un financement pour une capacité de réchauffement supplémentaire.

Au cours de cette session, nous publierons une approche provinciale renouvelée et élargie en matière d'itinérance, qui apportera une augmentation significative du soutien en fournissant des services de sensibilisation, en améliorant la sécurité publique et en augmentant l'offre de logements avec services de soutien.

Tout le monde mérite un endroit où il peut se sentir en sécurité.

C'est pourquoi nous nous engageons à répondre aux complexités du sans-abrisme et à fournir un endroit sûr.

Notre gouvernement prend d'autres mesures pour assurer la sécurité de nos communautés.

Nous continuerons de travailler avec les dirigeants communautaires de notre province pour demander au gouvernement fédéral de s'engager à mettre en œuvre des réformes significatives du système de cautionnement, notamment une inversion de la charge de la preuve pour les récidivistes violents.

Comme l'a déclaré Kelli Hawtin, maire de North Battleford : « Nous voulons vraiment que ces récidivistes violents soient pris en charge et retirés de nos rues et de nos communautés. Nous ne demandons pas plus de personnes en prison. Nous demandons que les bonnes personnes soient emprisonnées. »

Notre gouvernement a investi des ressources et du financement pour aider à lutter contre la violence interpersonnelle grâce à la sensibilisation, à des programmes et à des services, à des

investissements dans le logement de deuxième étape et à un engagement envers le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre.

La violence et les menaces de violence ne se produisent plus seulement en personne.

Nous constatons de plus en plus fréquemment des cas d'abus, d'intimidation et de harcèlement en ligne. Afin de protéger les citoyens de la Saskatchewan contre ces menaces et intimidations, nous présenterons *la loi sur le cyberharcèlement et le contrôle coercitif*, qui modifiera la définition de la violence interpersonnelle pour inclure les comportements coercitifs ou contrôlants. Notre gouvernement s'engage à assurer la sécurité et le soutien des enfants de la Saskatchewan.

Cela inclut le plan financier.

Aucun enfant ne devrait être laissé dans le besoin parce qu'un parent ne veut pas payer la pension alimentaire légalement requise.

Déménager hors de la province ne devrait pas permettre à quelqu'un de s'éloigner de ses responsabilités.

Au cours de cette session, nous modifierons *la Loi sur les ordonnances alimentaires réciproques* afin de garantir que les ordonnances alimentaires soient appliquées lorsqu'un parent déménage hors de la Saskatchewan.

Notre gouvernement protégera également les résidents de la Saskatchewan en modifiant *la Loi sur le changement de nom* afin d'empêcher les personnes reconnues coupables de crimes graves de changer de nom.

Le gouvernement fédéral continue d'avancer avec son programme mal conçu de rachat d'armes à feu qui priverait les propriétaires d'armes à feu responsables et respectueux de la loi de leurs armes à feu, sans rien faire pour réduire la criminalité liée aux armes à feu.

Au cours de cette session, nous modifierons *la Loi sur les armes à feu de la Saskatchewan* afin de protéger les propriétaires d'armes à feu de la Saskatchewan contre la responsabilité financière résultant des interdictions fédérales sur les armes à feu et de préserver leur droit de recevoir une indemnisation équitable.

ÉDUCATION

Les écoles de la Saskatchewan offrent à nos élèves le meilleur départ possible. Apprendre aujourd’hui est synonyme de réussite demain.

C'est pourquoi notre gouvernement accorde la priorité aux élèves en mettant l'accent sur l'amélioration des résultats en lecture de la maternelle à la 3e année et en investissant 2 millions de dollars pour améliorer les résultats des élèves dans ces premières années.

Le fait que les élèves lisent au niveau scolaire approprié est l'une des mesures les plus importantes pour garantir la réussite scolaire future.

Les élèves qui apprennent à lire avant la 3e année liront pour apprendre dans les classes supérieures.

Des classes de soutien spécialisées ont été étendues à toutes les divisions scolaires de la province et, au cours des quatre prochaines années, il y en aura plus de 200 dans les écoles de la Saskatchewan.

Les inscriptions continuent d'augmenter dans toute la province, c'est pourquoi notre gouvernement fait des investissements records dans le financement de l'éducation de la maternelle à la 12e année et pourquoi 115 écoles ont été construites, remplacées ou rénovées depuis 2008.

À Saskatoon seulement, 12 écoles nouvelles ou consolidées ont été construites et 10 autres sont en phase de construction ou de planification.

Cette année, 16 écoles nouvelles ou consolidées et trois rénovations majeures sont en cours en Saskatchewan.

Au cours du dernier mois seulement, notre gouvernement s'est joint aux divisions scolaires locales pour ouvrir l'école tawâw à Regina, l'école awâsisak kâ-nîmihtocik St. Francis à Saskatoon, l'école primaire Njtélazëtûë à La Loche et les écoles élémentaires Coteau Hills et catholiques Our Lady of Hope à Moose Jaw.

Afin de répondre à la demande de davantage d'écoles sans retards inutiles, nous présenterons également au cours de cette session *la loi sur la construction plus rapide d'écoles*.

Cette loi obligera les municipalités à acquérir et à entretenir suffisamment de terrains pour la construction de nouvelles écoles lorsque les réserves municipales ne sont pas en mesure de couvrir les besoins fonciers des nouvelles écoles.

Une contribution aux coûts définis pour l'achat conjoint de terrains par la province et les municipalités sera élaborée.

Plus d'élèves, plus d'écoles et plus de salles de classe signifient que davantage d'enseignants sont nécessaires.

Notre gouvernement accorde la priorité aux élèves en finançant plus de 500 enseignants supplémentaires pour garantir que les classes sont gérables et que les élèves reçoivent l'attention dont ils ont besoin pour réussir.

Cette année, notre gouvernement a signé une convention collective historique pour les enseignants, qui consacrera 131 millions de dollars à la gestion des inscriptions d'élèves et à la complexité des classes.

Grâce à ce financement, davantage de besoins seront satisfaits et davantage de soutien sera mis en place pour que les élèves puissent se concentrer sur l'apprentissage et les enseignants sur l'enseignement.

Le financement des enseignants, l'augmentation de la capacité des espaces d'apprentissage et la satisfaction des besoins des élèves là où ils se trouvent permettront à nos élèves de prendre le meilleur départ possible dans leur vie. Après avoir terminé leurs études secondaires, près des deux tiers des élèves saskatchewanais poursuivent des études postsecondaires.

Les universités, les collèges régionaux et les instituts techniques de la Saskatchewan offrent aux étudiants l'éducation, les compétences et la formation dont ils ont besoin pour réussir leur carrière dans notre province.

Notre gouvernement s'engage à faire en sorte que les étudiants reçoivent la meilleure éducation et la meilleure formation possible ici même en Saskatchewan.

En 2021, nous avons signé une entente de financement pluriannuelle avec les établissements d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan : l'Université de la Saskatchewan, l'Université de Regina, l'École polytechnique de la Saskatchewan, l'Université des Premières Nations du Canada, l'Institut indien de technologies de la Saskatchewan, l'Institut Gabriel Dumont, l'Institut technique Dumont et les collèges régionaux de la Saskatchewan.

Cet accord a fourni aux universités, aux collèges et aux instituts techniques une certitude quant à leur niveau de financement provincial, leur permettant de planifier l'avenir tout en minimisant les augmentations des frais de scolarité.

Cet accord est maintenant expiré. Au cours de cette session, notre gouvernement conclura donc un nouvel accord de financement pluriannuel qui assurera à nouveau une certitude de financement tout en limitant les augmentations des frais de scolarité.

La Saskatchewan a maintenant atteint plus de 90 % des 28 000 places supplémentaires en garderie prévues dans l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants conclu avec le gouvernement fédéral.

La Saskatchewan a été la troisième province à réduire les frais de garde d'enfants à 10 \$ par jour.

Notre province accordera la priorité aux familles en négociant une meilleure entente sur la garde d'enfants avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir les meilleurs résultats pour les parents, les enfants et les gardiens avant l'expiration de l'entente actuelle en mars de l'année prochaine.

SOINS DE SANTÉ

Le système de santé de la Saskatchewan veille à ce que chacun reçoive les soins dont il a besoin.

En 2022, notre gouvernement a mis en œuvre le Plan d'action en matière de ressources humaines en santé le plus ambitieux au Canada.

Alors que toutes les provinces sont confrontées à des défis de recrutement et de rétention des professionnels de la santé, la Saskatchewan progresse.

Depuis le lancement du Plan d'action en matière de ressources humaines en santé, la Saskatchewan compte 346 médecins et 2 083 infirmières de plus.

La Saskatchewan Healthcare Recruitment Agency recrute activement des professionnels de la santé aux États-Unis et dans d'autres pays en soulignant les avantages de pratiquer en Saskatchewan : rémunération compétitive, coût de la vie moins élevé, réseaux de médecins solidaires et nombreuses possibilités d'évolution de carrière.

L'été dernier, la Saskatchewan a accueilli 11 spécialistes pédiatriques, améliorant ainsi l'accès aux soins pour les enfants et donnant aux parents l'assurance qu'ils peuvent accéder à l'expertise spécialisée dont leur enfant a besoin près de chez eux.

Notre gouvernement accorde la priorité aux patients en veillant à ce que tous les habitants de la Saskatchewan aient accès à un fournisseur de soins de santé primaires – soit un médecin ou une infirmière praticienne – d'ici 2028.

Afin de renforcer les soins primaires, nous introduisons de nouveaux contrats pour les infirmières praticiennes.

Ces contrats permettront aux infirmières praticiennes d'exercer pleinement leur champ de pratique, soit en rejoignant des cabinets existants, soit en créant leur propre cabinet.

Chaque infirmière praticienne servira un groupe dédié de patients, garantissant ainsi qu'un plus grand nombre de résidents de la Saskatchewan ont accès à des soins continus et fiables.

Les habitants des zones rurales et reculées sont préoccupés par l'accès aux soins de santé.

C'est pourquoi le nombre de communautés admissibles à l'Incitatif au recrutement en milieu rural et éloigné est passé à 70.

Cette mesure incitative de 50 000 \$ augmentera le nombre de prestataires de soins de santé travaillant dans les zones rurales et éloignées.

Les étudiants ont récemment commencé leurs études dans un nouveau programme d'assistant médical à l'Université de la Saskatchewan.

La demande était forte avec 350 candidatures pour 20 places.

Ce nouveau programme permettra aux diplômés de travailler dans les communautés de la Saskatchewan en seulement deux ans.

Soixante-dix-sept nouveaux postes à temps plein en soins de santé ont été créés ou améliorés dans 30 collectivités rurales ou éloignées de la Saskatchewan. Notre gouvernement a accéléré la formation, l'évaluation et l'obtention du permis d'exercice en soins infirmiers afin de faciliter le démarrage de carrière des professionnels de la santé internationaux.

En 2007, la Saskatchewan avait les temps d'attente pour une intervention chirurgicale les plus longs au pays.

Un effort déterminé était nécessaire de la part du gouvernement et du secteur de la santé pour réduire ces temps d'attente.

Nos professionnels de la santé ont réussi à réduire le nombre de personnes en attente d'une intervention chirurgicale.

Aujourd'hui, la croissance démographique et les défis liés au recrutement et à la rétention des professionnels de la santé ont entraîné une augmentation des temps d'attente.

Un effort déterminé est à nouveau nécessaire.

Notre gouvernement s'est engagé à réaliser 450 000 interventions chirurgicales au cours des quatre prochaines années.

Cet objectif sera atteint.

Plus de 100 000 interventions chirurgicales et procédures ont été réalisées en 2024-25.

La liste des patients en attente depuis plus de 24 mois est quasiment éliminée.

Le nombre de personnes qui attendent plus de 12 mois a diminué de près de 25 %.

Au cours de la même période, plus de 250 000 scanners et IRM ont été réalisés.

Notre gouvernement continuera de donner la priorité aux patients en leur fournissant des soins de santé au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Les nouveaux centres de soins d'urgence allégeront la pression sur nos salles d'urgence très fréquentées tout en offrant une autre alternative aux personnes ayant besoin de soins urgents mais ne mettant pas leur vie en danger.

Le nouveau centre de soins d'urgence de Regina a traité plus de 41 000 patients au cours de sa première année.

Notre gouvernement travaille en partenariat avec Ahtahkakoop Cree Developments pour construire le nouveau centre de soins d'urgence de Saskatoon, qui est maintenant terminé à plus de 25 %.

Des plans sont en cours pour étendre les services de soins d'urgence à Prince Albert, Moose Jaw et North Battleford, ainsi qu'à d'autres emplacements à Saskatoon et Regina, afin de rapprocher l'accès aux soins du lieu de résidence des gens.

AGRICULTURE

Cette année a été difficile pour bon nombre de nos producteurs agricoles.

Les conditions de sécheresse ont touché certaines régions, en particulier dans le sud de la Saskatchewan.

Notre gouvernement a été réactif face aux fluctuations des marchés et des conditions météorologiques auxquelles sont confrontés les producteurs.

C'est pourquoi, en collaboration avec le gouvernement fédéral, des changements ont été apportés au programme Agri-stabilité.

Les taux d'indemnisation des pertes ont augmenté de 10 %, le plafond étant désormais fixé à 90 %, et le plafond maximal de paiement a doublé, passant de 3 à 6 millions de dollars.

Nous avons également lancé le programme de réduction des baux de pâturage de la Couronne de 2025.

Des programmes de gestion des risques fiables sont essentiels pour maintenir la force de notre secteur agricole.

L'agriculture a une riche histoire dans cette province avec de nombreuses fermes transmises de génération en génération.

La Saskatchewan est fière de sa propriété de ses terres agricoles.

Notre gouvernement a récemment adopté de nouveaux règlements sur la sécurité des terres agricoles afin de garantir que la propriété des terres agricoles de la Saskatchewan profite aux producteurs de la Saskatchewan et d'empêcher les régimes de retraite de détenir ou d'acheter des terres agricoles de la Saskatchewan.

L'application des sanctions pour infraction à *la Loi sur la sécurité agricole de la Saskatchewan sera renforcée*, garantissant le respect des règles de propriété des terres agricoles et protégeant les collectivités contre la propriété étrangère des terres agricoles.

Des animaux de ferme aux animaux de compagnie que beaucoup considèrent comme un membre de la famille, personne ne veut voir un animal négligé ou maltraité.

Afin de mieux protéger les animaux, nous modifierons *la Loi sur la protection des animaux*.

Les changements apportés au cadre législatif déjà solide comprendront la création de postes d'inspecteurs du bien-être animal afin de dispenser une formation sur les soins aux animaux et l'établissement d'un code de conduite pour les agents de protection des animaux.

INFRASTRUCTURE

Notre gouvernement répond aux besoins de notre province en pleine croissance en construisant des autoroutes et des ponts, des écoles et des hôpitaux, des établissements de soins de longue durée et d'autres infrastructures indispensables.

Le budget consacré aux infrastructures cette année a été le plus élevé de l'histoire de notre province, soit 4,6 milliards de dollars.

Cet investissement a permis de faire progresser des projets majeurs tels que l'hôpital Prince Albert Victoria, l'hôpital Weyburn, le centre de soins de longue durée Grenfell, le centre de soins de longue durée La Ronge, l'école du centre-ville de Saskatoon, l'école Harbour Landing à Regina et le centre de soins d'urgence de Saskatoon, pour n'en nommer que quelques-uns.

Plus de 1 000 km de routes provinciales ont été améliorés cette année.

Les voies de dépassement progressent sur les autoroutes 10 et 17, avec un doublement sur l'autoroute 39 à Weyburn.

Notre gouvernement investit un montant record de 122 millions de dollars cette année pour construire, exploiter et entretenir les routes et les aéroports dans le nord de la Saskatchewan.

Des progrès continuent d'être réalisés sur le nouveau campus Joseph A. Remai de la Saskatchewan Polytechnic, à Saskatoon.

Notre gouvernement accorde la priorité aux entreprises de la Saskatchewan.

Au cours des cinq dernières années, plus de 90 % de tous les marchés publics ont été confiés à des entreprises de la Saskatchewan.

Le ministère des Routes a attribué plus de 96 % des contrats à des entreprises de la Saskatchewan.

Grâce à SaskBuilds, nous travaillons à assurer la sécurité des citoyens, des entreprises et des organisations de la Saskatchewan en collaborant avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces dans le cadre d'un accord de collaboration en matière de cybersécurité pour échanger des informations, de l'expertise et des technologies afin de prévenir et d'atténuer les menaces à la sécurité.

Cela permettra de garantir que, dans un monde où le développement de l'intelligence artificielle et les attaques de cybersécurité sont en constante augmentation, la population de la Saskatchewan et ses données resteront en sécurité.

PERSONNES, PARCS ET FÊTES

La Saskatchewan compte de nombreux parcs nationaux, provinciaux et régionaux, où chaque été, les familles saskatchewanaises profitent de la beauté naturelle de notre province.

Cette année, plus de 930 000 visiteurs ont visité les parcs provinciaux de la Saskatchewan.

Encourager nos Roughriders est une autre excellente activité estivale et automnale en Saskatchewan, surtout lorsqu'ils connaissent une saison victorieuse comme celle-ci.

Les Riders sont l'équipe de la Saskatchewan, alors au printemps prochain, ils disputeront un match amical au stade Griffiths de Saskatoon.

Il y a toujours une ambiance festive au Stade Mosaic – le meilleur endroit au Canada pour assister à un match.

Nous voulons que les partisans s'amusent autant que possible tout en restant en sécurité.

C'est pourquoi, lors de cette séance, nous présenterons la Loi sur le talonnage.

En collaboration avec les Roughriders de la Saskatchewan, un nouveau cadre réglementaire sera créé pour autoriser les événements de talonnage au stade Mosaic avant les matchs.

Un nouveau type de permis, délivré par la Saskatchewan Liquor and Gaming, sera prêt avant le début de la saison de football 2026.

« De nombreux peuples, la force. »

La devise de la Saskatchewan rappelle que notre province est composée de personnes d'horizons divers, provenant de pays du monde entier – des personnes aux cultures, aux intérêts et aux aptitudes uniques et diversifiées.

Tout au long de l'année, nous reconnaissons les contributions importantes de ces personnes et cultures diverses par des proclamations officielles de dates de reconnaissance.

Au cours de cette session, notre gouvernement présentera la Loi « De nombreux peuples, la force », qui permettra de reconnaître de façon permanente les journées, semaines et mois spéciaux demandés par ces groupes variés et uniques.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont choisi la Saskatchewan comme leur foyer, à tous ceux qui contribuent à la force, à la diversité et au dynamisme de nos communautés, et à tous ceux dont la contribution à notre province assure la force, la sécurité et la sûreté de la Saskatchewan.

CONCLUSION

Les bâtisseurs de notre province auraient pu contempler ce territoire et n'y voir que des défis insurmontables.

Au lieu de cela, ils y ont vu des opportunités.

Notre responsabilité, aujourd'hui et chaque jour, est d'honorer leur héritage en continuant à saisir les opportunités qui se présentent face aux défis auxquels notre grande province est confrontée.

La Saskatchewan saura relever ces défis et trouver ces opportunités.

Ce faisant, nous garantirons la force de notre économie, la sécurité de notre population et la sécurité de notre avenir.

L'économie la plus forte du Canada.

L'endroit le plus abordable où vivre au Canada.

Des communautés sûres.

Des écoles qui offrent à nos élèves le meilleur départ possible.

Un système de santé qui garantit que chacun reçoit les soins dont il a besoin.

Tels sont les objectifs de notre gouvernement et de cette session législative.

Je vous laisse maintenant à vos délibérations, confiant que tous les membres de cette Assemblée sauront offrir la meilleure représentation possible au peuple qui vous a élu et à notre grande province.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Que Dieu sauve le roi.